

Un gouvernement qui veut la peau des fonctionnaires et de leur retraite

Le gouvernement s'est illustré récemment par ses déclarations visant particulièrement les retraites des fonctionnaires. M. Bayrou a ainsi exprimé à plusieurs reprises qu'il estimait que les retraites coûteraient 55 milliards d'euros sur le budget de l'État.

Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du travail, a également déclaré que les discussions en cours n'ont "pas pour vocation à faire payer au privé les retraites du public", comme si la retraite des fonctionnaires constituait une menace pour l'ensemble des salarié·es.

L'un des premiers facteurs qui pèse sur l'équilibre du régime de retraite des fonctionnaires, c'est le ratio cotisant·es / retraité·es. Dans la fonction publique de l'État, on compte 0,9 cotisant·e pour

un·e retraité·e. Dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière, 1,5 cotisant·e pour un·e retraité·e. Si les services publics recrutaient à hauteur des besoins, les régimes de retraites s'en porteraient bien mieux !

D'autres facteurs pèsent lourdement sur l'équilibre des régimes : les retraites pour invalidité ont ainsi explosé depuis une quinzaine d'années dans la fonction publique territoriale. La fonction publique est également particulièrement féminisée, et compte de nombreux métiers de catégorie dite active qui justifient un départ anticipé.

Ce ne sont donc pas les agentes et agents publics qui coûtent cher aux retraites, c'est le gouvernement qui fait payer les agent·es !

Une réforme injuste, inutile et impopulaire

Une réforme qui augmente les inégalités : nous ne sommes pas égales et égaux face à la retraite. Les salarié·es les moins aisé·es ont moins épargné et touchent de plus petites retraites. Dans ces conditions, partir avec une décote est extrêmement pénalisant. De plus, reculer l'âge de départ et allonger la durée de cotisation pénalise les femmes qui ont plus de carrières incomplètes et touchaient déjà des pensions inférieures en moyenne de 38% à celles des hommes en 2022. Un chiffre qui s'aggraverait si la réforme était maintenue.

Une réforme qui ne résout rien : Le récent rapport de la Cour des comptes confirme que la réforme de 2023 ne résorbera pas le déficit des retraites à horizon 2030 et nous indique que les mesures d'âges sont peu efficaces sur le long terme. C'est donc pénaliser les travailleurs et travailleuses en les forçant à

partir plus tard et/ou avec de plus petites retraites pour ne rien régler, par pure obsession idéologique alors qu'il est possible de financer la retraite à 60 ans !

Une réforme qui coûte cher : reculer l'âge de départ c'est aussi dégrader d'autres comptes financiers : assurance maladie, assurance chômage.. En effet, reculer l'âge de départ c'est mécaniquement augmenter le nombre d'arrêts maladies et d'accidents du travail, tout particulièrement dans les métiers pénibles, et plus de chômage. Ainsi, depuis l'entrée en vigueur de la réforme de 2023, le nombre d'inscrit·es âgé·es de 62 ans à France Travail a progressé de 46,5%. Dans le même temps, le gouvernement a cyniquement durci les règles d'indemnisation de l'Assurance chômage.

Une situation financière dégradée par la politique du gouvernement

Le gouvernement choisit de se priver de recettes, ce qui pèse sur les recrutements de fonctionnaires et le financement possible des retraites. Ainsi, les diverses mesures de baisse d'impôts qui ciblent avant tout les plus riches et les entreprises ont coûté 18 milliards d'euros à l'État, et près de 30 milliards d'euros aux collectivités.

Les exonérations de cotisation : depuis 2004, la part des impôts et taxes affectés au financement des retraites a doublé (de 7 à 14%). C'est très largement la conséquence des exonérations de cotisation offertes par les gouvernements successifs aux entreprises. Chaque année c'est 80 milliards d'exonérations de cotisations dont environ 16 milliards de

manque à gagner pour le financement des retraites.

Le refus d'indexer les salaires sur l'inflation : Les pensions de retraites sont indexées sur l'inflation. Chaque année elles augmentent donc proportionnellement en période d'inflation. À l'inverse, les salaires ne suivent pas automatiquement l'inflation. Pire, la loi interdit l'indexation automatique des salaires sur l'inflation. Solidaires revendique une échelle mobile des salaires. Cela a le double avantage d'empêcher l'appauvrissement des actifs en période d'inflation et de maintenir un équilibre entre les cotisations prélevées sur les salaires et les pensions versées.

Une situation financière dégradée par la politique du gouvernement

L'égalité femmes/hommes ça profite à toutes et tous ! Aujourd'hui les écarts de salaire entre les hommes et les femmes sont de 23,5% tandis qu'elles touchent des pensions en moyenne inférieures de 38% à celles des hommes. En payant les femmes autant que les hommes, ce serait non seulement une mesure de justice mais cela générerait en plus 6 milliards de cotisations supplémentaires chaque année !

Repenser la fiscalité pour que ses recettes proviennent avant tout des plus fortunés. Les baisses d'impôts consenties successivement depuis des années au patronat et aux riches sont autant d'argent en moins pour financer une retraite digne.

Augmenter les cotisations patronales : Augmenter d'un point les cotisations patronales rapporterait 6,2 milliards d'euros par an. Soit le coût d'avancer d'un an l'âge de départ !

Augmenter les salaires : des salaires plus élevés, ce sont plus de cotisations pour financer les retraites. Il y a donc d'autant plus d'urgence à augmenter les salaires dans cette période d'inflation.

Augmenter les taux d'emploi : Plus il y a de salarié·es, moins de chômeur·ses et plus il y a de cotisations. Une réelle politique de réduction du chômage basée sur le partage du temps de travail avec le passage aux 32h sans perte de salaire profiterait ainsi aux régimes de retraites. Le recrutement massif de fonctionnaires partout où c'est nécessaire contribuera à financer les retraites.

Se mobiliser pour imposer d'autres choix

Pour Solidaires fonction publique, c'est bien la mobilisation de 2023 qui permet que la réforme de 2023 soit toujours en débat 2 ans plus tard. Mais ce n'est pas dans le simulacre de négociations ouvertes par F. Bayrou que nous pourrions obtenir l'abrogation. Loin de discuter "sans totems, ni tabous", le Premier Ministre a en fait fixé un cadre extrêmement contraint : il faut un régime à l'équilibre à horizon 2030, ne pas occasionner de dépenses supplémentaires pour les finances publiques et ne pas augmenter les cotisations patronales, les organisations représentatives de la fonction publique ne seront qu'informées...

On peut donc discuter de tout mais pas de nouvelles dépenses ni de nouvelles recettes prélevées sur le capital. En somme, ce serait encore aux travailleurs et travailleuses de supporter les efforts.

Si nous n'attendons rien du "conclave", le sujet des retraites est toujours sur la table. C'est que cette réforme inutile, injuste et impopulaire est illégitime. Rien n'est joué et nous pouvons encore obtenir son abrogation.

Pour cela, il faut mettre en place un rapport de force. Solidaires s'est adressé à l'intersyndicale pour construire des mobilisations.

Sans attendre, nous appelons à discuter dans les collectifs de travail, s'organiser et se préparer à se mobiliser !

Le 6 mars 2025